

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 81 (1954)
Heft: 12

Artikel: En marge des Fêtes du Rhône de Marseille : le prix Kissling
Autor: Kissling, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-229190>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En marge des Fêtes du Rhône de Marseille Le Prix Kissling

Les XVIII^{es} Congrès et Fêtes du Rhône, qui ont connu à Marseille un beau et légitime succès, comportaient notamment divers concours littéraires. M. A. Decollogny, président des Amis du Patois vaudois et membre du jury, nous communique ce qui suit à ce sujet :

Il y avait bien des appelés, il n'y eut qu'un seul élu, et c'était prévu.

Le Prix Kissling, créé en hommage à notre ami Kissling, a été délivré à l'occasion des Fêtes du Rhône, par l'Académie Rhodanienne des Lettres, à M. Constant Dumard - Mercanton, l'excellent patoisan et poète du Planoz, rière Forel, pour son travail « La Petechon ».

Nous sommes heureux de l'en féliciter, en regrettant seulement qu'il n'y ait eu qu'un seul prix.

Le jury a estimé que ce patois était d'une qualité supérieure, d'un vocabulaire riche, que l'idée était bonne et qu'il s'agissait d'un travail inédit.

Le jury a regretté cependant le petit nombre de travaux présentés. Il en attribue l'une des causes au délai un peu court pour la présentation.

Le Comité de l'Association des Amis du Patois, instruit par l'expérience, fera son possible pour publier les conditions encore plus tôt, mais il recommande aux amateurs du Prix de l'année prochaine de songer d'ores et déjà au sujet qu'ils pourraient traiter.

Lettre d'un apprenti... charcutier !

Mes chers parents,

Je me supporte bien et j'apprends beaucoup. J'aide aussi à servir au magasin.

Hier, j'ai haché le foie à la servante au ministre, scié les os à la domestique du régent et puis, la dame d'à côté est venue ; je lui ai coupé ses oreilles de cochon.

Je vous envoie un mètre de mes boudins.
Votre fils Georges.

Pourquoi ? mais pourquoi ?

Un « ministre » disait au syndic :

— Je me demande pourquoi, depuis qu'elle a perdu son mari, Mme Jaques me répond à peine quand je la salue ?...

Alors le syndic :

— Tout simple. Au culte d'ensevelissement, vous avez précisé que le défunt était parti... pour un monde meilleur...

Elle a compris !

(Extrait de Ferme à vendre, le dernier roman de Benjamin Vallotton.)

On éteint facilement un commencement d'incendie, mais si le feu prend de l'ampleur, des rivières ne l'éteindront plus.

Shakespeare, Henri VI.

Un faucheur se loue !

— Quelles références avez-vous ? lui demande le fermier.

— Une condamnation de trois mois pour usage de faux !

**Un autre chez soi :
Le Café Vaudois !**

Tél. 23 63 63

R. Hottinger